

VILLE D'ANNAY SOUS LENS

IMPORTANT – INSCRIPTION A LA CANTINE ET/OU GARDERIE SCOLAIRES DE JANVIER

COUPON A DEPOSER EN MAIRIE OU A ENVOYER PAR MAIL

(sandrine.loussouarn@annaysouslens.fr)

- IMPERATIVEMENT -**DU 27 AU 31 DECEMBRE 2018**

LE PAIEMENT DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE DU MOIS DE DECEMBRE DOIT SE FAIRE

DU 2 au 11 JANVIER EN MAIRIE (chèques ou espèces)

ECOLE (S)**CANTINE DU MOIS DE JANVIER 2019**

Veillez cocher les jours de fréquentation de la cantine scolaire du mois de janvier pour votre (vos) enfant(s).

NOM DE OU DES ENFANT(S)	PRENOM	Classe	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J			
			07	08	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28	29	31			
.....																		
.....																		
.....																		

ECOLE(S)**GARDERIE DU MOIS DE JANVIER 2019**

Veillez cocher les jours de fréquentation de la garderie scolaire du mois de janvier pour votre (vos) enfant(s).

NOM DE OU DES ENFANT(S)	PRENOM		L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J	V	L	M	J						
			07	08	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28	29	31						
.....	M																					
		M																					
		S																					
.....	M																					
		M																					
		S																					
.....	M																					
		M																					
		S																					

POUR VALIDER CES INSCRIPTIONS,

- **DEPOSEZ IMPERATIVEMENT LES GRILLES D'INSCRIPTIONS MENSUELLES EN MAIRIE**
ou PAR MAIL (sandrine.loussouarn@annaysouslens.fr)

PAS DE PLANNING DEPOSE ou ENVOYE... PAS DE REPAS COMMANDES

Pour toute inscription exceptionnelle, en dehors des dates cochées, merci de prévenir la Mairie au plus tard la veille avant 11 H 30 ou le vendredi avant 11 H 30 pour un repas du lundi au **03.21.13.44.20**